



Solutions de normalisation
innovantes et reconnues

Séance d'information :

Programme d'attestation des masques destinés aux milieux de travail

Le 7 janvier 2021

Rencontre d'information

Programme d'attestation des masques destinés aux milieux de travail

- Introduction (10 min)
 - Mise en contexte du projet
 - Processus d'élaboration du fascicule d'attestation
- Fascicule d'attestation BNQ 1922-900 (15 min)
 - Critères de performance et méthodes d'essai
- Processus d'attestation (25 min)
 - Attestation par lot
 - Formulaire de demande d'attestation
 - Marquage et marques de conformité
 - Échantillonnage
 - Délivrance de la Lettre d'attestation
 - Période de transition
- Période de questions (1 h 40)



Mise en contexte du projet

Introduction

Nouvelles pratiques mises en place pour limiter la propagation de la COVID-19 :

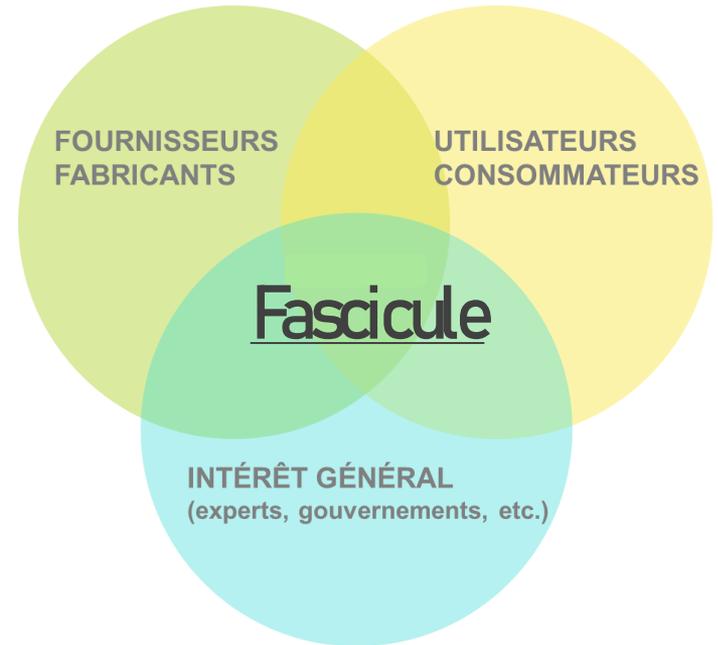
- Le couvre-visage a été rendu obligatoire au Québec dans les **lieux publics fermés**
 - La qualité et la performance des couvre-visages disponibles sur le marché sont variables
- Le « Guide de normes sanitaires en **milieu de travail** – COVID-19 » de la CNESST prescrit le port d'un masque de procédure (aussi appelé « masque médical »)
 - Des difficultés d'approvisionnement en masques de procédure pourraient survenir dans les milieux de soins
 - Besoin d'une alternative pour les travailleurs

>> Encadrer la qualité des masques et uniformiser leur performance <<

Mise en contexte

Introduction

- Développement d'un **fascicule** d'attestation pour les masques destinés aux milieux de travail
 - Travaux effectués par un comité technique équilibré
 - Exigences et méthodes d'essai inspirés de référentiels existants
 - AFNOR SPEC S76-001, version 1.10
 - ASTM F2100-20
 - CWA 17553{2020}
- Développement d'un **programme** d'attestation géré par le BNQ
 - Les masques attestés font partie d'un ensemble de mesures de prévention de la propagation de la COVID-19 en milieu de travail



Processus d'élaboration du fascicule d'attestation

Introduction



Selon les règles d'accréditation

11 rencontres du comité :
– Critères de performance
– Méthodes d'essai

Traitement des commentaires

17 décembre 2020

Objet et domaine d'application

Fascicule d'attestation BNQ 1922-900

Le fascicule d'attestation établit :

- Les méthodes d'essai visant à vérifier le respect des exigences de **qualité** et de **performance**
 - Pour favoriser les solutions innovantes et non limitatives
- Les exigences de **marquage** et d'**étiquetage** des masques



Objet et domaine d'application

Fascicule d'attestation BNQ 1922-900



Le fascicule d'attestation est applicable aux masques :

- Réutilisables ou à usage unique
- Avec ou sans filtre amovible
- Conçus pour être utilisés dans *différents* milieux de travail * :
 - Commerce de détail
 - Restauration
 - Manufacturier
 - Etc.

(*) Il appartient à l'**utilisateur** de déterminer son besoin et de décider si le masque attesté y répond.



Objet et domaine d'application

Fascicule d'attestation BNQ 1922-900



Le fascicule d'attestation n'est pas applicable :

- Aux masques conçus pour être utilisés :
 - Dans les environnements cliniques
 - Dans les environnements où se trouvent des personnes présentant des symptômes compatibles avec la COVID-19
 - Lors d'une exposition à des agents infectieux de maladies à transmission aérienne reconnues (par ex. : la tuberculose et la rougeole)
- Aux appareils de protection respiratoire tels qu'ils sont définis dans la norme CAN/CSA Z94.4
- Aux masques munis d'une soupape d'expiration

Objet et domaine d'application – Précisions

Fascicule d'attestation BNQ 1922-900

Environnements cliniques :

- L'usage dans un environnement clinique est régi par les établissements de santé et les règlements provinciaux en matière de santé et de sécurité
- Seuls les masques autorisés par **Santé Canada** peuvent être vendus, importés ou distribués aux fins médicales
- Les masques attestés par le BNQ peuvent être reconnus comme des instruments médicaux par Santé Canada lorsque des critères supplémentaires sont satisfaits

Objet et domaine d'application – Précisions

Fascicule d'attestation BNQ 1922-900

Résistance à la flamme :

- Il appartient aux **fabricants** et aux **distributeurs** de se conformer au règlement sur l'inflammabilité des produits textiles (si applicable)
 - Le fascicule ne prévoit pas l'évaluation de la résistance à la flamme des matériaux utilisés
- Une exigence de marquage s'applique lorsque les masques ne sont pas conçus pour être exposés à la flamme
- Il appartient à l'**utilisateur** de déterminer son besoin et de décider si le masque attesté y répond

Critères de performance et méthodes d'essai

Fascicule d'attestation BNQ 1922-900 – Chapitre 5

Exigences générales relatives aux masques

Spécifications d'ordre général de **caractéristiques non quantifiables** :

- Ajustement
- Emballage
- Jeu de brides
- Innocuité et matériaux
- Etc.

Critères de performance et méthodes d'essai

Fascicule d'attestation BNQ 1922-900 – Chapitre 6 Exigences particulières

Entretien

Lorsque le masque est conçu pour être **réutilisable** :

- Le fabricant doit déterminer les conditions d'entretien selon l'une des 3 options présentées dans le fascicule
- Les cycles d'entretien sont réalisés par le laboratoire
- La méthode d'essai pour le laboratoire qui reproduit les cycles d'entretien doit être celle de la norme ISO 6330 ou de la norme CAN/CGSB-4.2 n° 58-2019
- Les essais de performance sont effectués après au moins 5 cycles d'entretien ou après le nombre maximal de cycles d'entretien allégué par le fabricant

Critères de performance et méthodes d'essai

Fascicule d'attestation BNQ 1922-900 – Chapitre 6 Exigences particulières

Pression différentielle (respirabilité)

- Le masque doit présenter une résistance au passage de l'air à travers les matériaux plus petite ou égale à **6,0 mm H₂O/cm²**
- La méthode d'essai doit être EN 14683

Critères de performance et méthodes d'essai

Fascicule d'attestation BNQ 1922-900 – Chapitre 6 Exigences particulières

Efficacité de filtration

- **Particules de 20 nm à 800 nm :**
 - Le masque doit présenter une efficacité de filtration de $\geq 80 \%$
 - La méthode d'essai doit être celle de l'annexe A du fascicule d'attestation
- **Particules de 3 μm :**
 - Le masque doit présenter une efficacité de filtration de $\geq 95 \%$
 - La méthode d'essai doit être celle de l'annexe A du fascicule d'attestation

Les grandes étapes

Programme d'attestation



www.bnq.qc.ca/masques :

Formulaire de demande
et annexe

Apposition de la
marque de conformité
avant les essais

Échantillons transmis aux
laboratoires par l'entreprise :

- Réalisation des cycles d'entretien
- Inspection visuelle
- Essais de performance

Lettre d'attestation
Écoulement
du lot attesté

Définition de « lot »

Programme d'attestation

*Le programme d'attestation du BNQ permettra aux entreprises qui le désirent de faire attester des **lots définis** de masques.*

- Un lot est défini comme étant une quantité déterminée de masques ayant les mêmes caractéristiques et ayant été produite dans des conditions uniformes, définie par la plus petite quantité d'un lot de matière première, tout en respectant les critères suivants :
 - un lieu de fabrication donné
 - une conception donnée
 - un même procédé de fabrication
 - une couleur ou un assortiment de couleurs donné
 - un même procédé de finition
 - nombre de masques produits dans une période de temps définie

Déposer une demande d'attestation

Programme d'attestation

- Télécharger le fascicule et le formulaire de demande d'attestation disponibles sur le site Web du BNQ :

→ Télécharger le Fascicule et le Formulaire de demande d'attestation ←

BNQ 1922-900

Masques destinés aux milieux de travail - Fascicule d'attestation

	Version	Langue	Date de publication	Édition	Modifié le	Nb pages	Prix
	PDF	Français	2020-12-17	1		53	Gratuit

- [Le formulaire demande d'attestation](#) (formulaire Word)

L. Identification du lot à faire attester (La définition d'un lot est donnée au chapitre 3 du fascicule d'attestation BNQ 1922-900.)

1. Numéro du lot :
2. Quantité de masques composant le lot :
3. Date(s) de fabrication :
4. Autres détails :

M. Description des masques faisant partie du lot à attester

Type de masques composant le lot à faire attester (Veuillez cocher l'une des 4 options suivantes)

1. **Masque réutilisable sans filtre amovible** *
 - indiquer le nombre de cycles d'entretien prétendu :
 - joindre à votre demande d'attestation les conditions d'entretien recommandées
2. **Masque réutilisable avec filtre amovible** *
 - indiquer le nombre de cycles d'entretien prétendu :
 - joindre à votre demande d'attestation les conditions d'entretien recommandées
 - indiquer le modèle de filtres amovibles à utiliser :
3. **Masque à usage unique sans filtre amovible**
4. **Masque à usage unique avec filtre amovible**
 - indiquer le modèle de filtre amovible à utiliser :

Détails relatifs à la conception des masques composant le lot à faire attester

- Patron du masque et des brides
 - Identification du document, incluant l'indice de révision :
- Taille du masque (par exemple : petit, moyen, grand, adulte, junior, grandeur universelle) :
- Identification des matériaux composant le masque (incluant les brides)

Identification du matériau (incluant le fil, etc.)	MATIÈRES PREMIÈRES			Couleur ⁽¹⁾	Photo requise
	Nom du fournisseur	N° de lot	Type de fibres		
Matériau 1					OUI
Matériau 2					OUI
Matériau 3					OUI

(1) Couleur, assortiment de couleurs ou motif.

- Identification des matériaux composant les brides

Identification du matériau	MATIÈRES PREMIÈRES			Couleur ⁽¹⁾	Photo requise
	Nom du fournisseur	N° de lot	Type de fibres		
Matériau 1					OUI
Matériau 2					OUI

Autres détails :

Détails relatifs à la fabrication des masques composant le lot à faire attester

- Procédé de fabrication (par exemple : type de couture) :
- Type d'équipements utilisés :
- Autres détails :

Détails relatifs aux procédés de finition des masques composant le lot à faire attester

- Présence de badges ou autres appliqués (OUI ou NON) :
(Si oui, veuillez remplir le tableau ci-après.)
- Identification des badges ou autres appliqués

Identification du badge	Nom du badge	Apposition du badge – procédé et type d'équipements	Type de pigment ⁽²⁾	Couleur ou assortiment de couleurs	Photo requise
badge 1					OUI
badge 2					OUI
badge 3					OUI

(2) Encre, teinture, peinture ou autre; dans ce dernier cas, veuillez préciser.

- Autre procédé de finition (OUI ou NON) :
(Si oui, veuillez préciser :

*

Distributeurs – Particularités

Programme d'attestation

- Un **contrat tripartite** doit être signé conjointement avec le fabricant lorsqu'il est souhaité que la marque de conformité soit apposée au moment de la fabrication
- Un **contrat bipartite** doit être signé par le distributeur uniquement lorsque la marque de conformité est apposée par ce dernier

K. Renseignements complémentaires sur l'entreprise qui requiert l'attestation (Veuillez cocher l'une des 3 options suivantes)

La demande d'attestation est faite par l'entreprise à titre de :

1. **Fabricant**; l'adresse de fabrication des masques est telle qu'identifiée à la section A de ce formulaire *Demande d'attestation*.
2. **Distributeur**; l'adresse de fabrication des masques est telle qu'identifiée ci-après :
Nom légal de l'usine de fabrication : _____
Responsable : _____
Adresse : _____
Ville : _____ Province : _____ Code postal : _____
Pays : _____ Téléphone : _____ Courriel : _____
3. **Autre**; veuillez préciser :

Marquage

Programme d'attestation

Marquage sur le produit :

- Tableau 1 du document *Exigences d'attestation*, section 8.1

- Marquage sur le masque ou l'étiquette fixée au masque :
 - Le **nom commercial de l'entreprise**
 - Le **numéro de lot**
 - La **marque de conformité** du BNQ
- Marquage sur le filtre amovible
- Marquage sur l'emballage et sur l'étiquette, le cas échéant

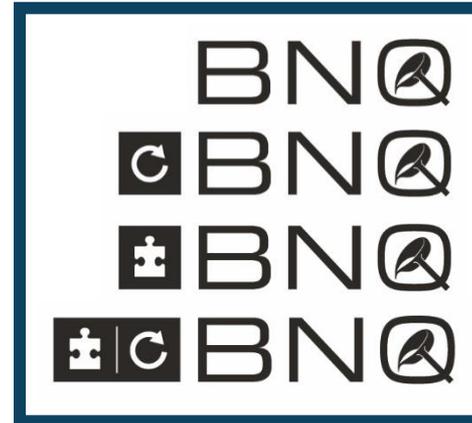
Renseignements qui doivent parvenir à l'utilisateur :

- Tableau 1 du document *Exigences d'attestation*, section 8.2

Marques de conformité

Programme d'attestation

- Transmises aux entreprises dès la réception du contrat de service signé
- La marque doit être **visible à l'extérieur du masque** et inscrite de façon **claire et indélébile**
- La marque doit être apposée **sur le masque** ou **sur l'étiquette** fixée au masque
- Marques spécifiques à la conception :
 - Quatre (4) possibilités
 - a. à usage unique
 - b. réutilisable sans filtre amovible
 - c. à usage unique avec filtre amovible
 - d. réutilisable avec filtre amovible
 - Deux déclinaisons
 - a. noir sur fond blanc
 - b. blanc sur fond noir



Échantillonnage

Programme d'attestation

- L'inspecteur du BNQ est disponible dès maintenant pour assister à l'échantillonnage
- Nombre d'échantillons prélevés dépend de la taille du lot (**référence : annexe B**)
- Un numéro est attribué par le BNQ pour chaque échantillonnage effectué, et les moyens appropriés sont utilisés pour assurer l'intégrité de cet échantillonnage

Taille du lot (nombre de masques)	Nombre total d'échantillons à prélever*
150 et moins	10
151 à 500	13
501 à 1 200	20
1 201 à 10 000	32
10 001 à 35 000	50
35 001 à 500 000	80
500 001 et plus	125

Extrait du tableau B.1

Essais en laboratoire et décision d'attestation

Programme d'attestation

- Une **entente écrite** pour la réalisation des essais de laboratoire spécifiés doit être conclue directement entre l'entreprise et chacun des laboratoires qualifiés
 - L'entreprise est responsable de transmettre tous les masques échantillonnés vers le laboratoire du **Groupe CTT** pour les essais relatifs aux exigences générales, à l'entretien et la pression différentielle.
 - Le Groupe CTT transmettra ensuite le nombre de masques requis pour la réalisation des essais visant à évaluer l'efficacité de filtration au laboratoire de l'**IRSST**.
- Les rapports d'essai sont transmis au BNQ par les laboratoires pour la revue du dossier et la décision d'attestation

Période de transition

Programme d'attestation

>> NOTE IMPORTANTE <<

- Les entreprises auront jusqu'au **26 février 2021** pour déposer une demande d'attestation pour des lots de masques ne comportant pas la marque de conformité du BNQ
- La **preuve** indiquant qu'il s'agit d'un masque attesté par le BNQ est la **Lettre d'attestation** sur laquelle apparaît, entre autres, le numéro du lot attesté
- La liste des entreprises détenant une Lettre d'attestation sera disponible sur le site Web du BNQ

Merci !

Pour plus de renseignements :

Nathalie Dupont

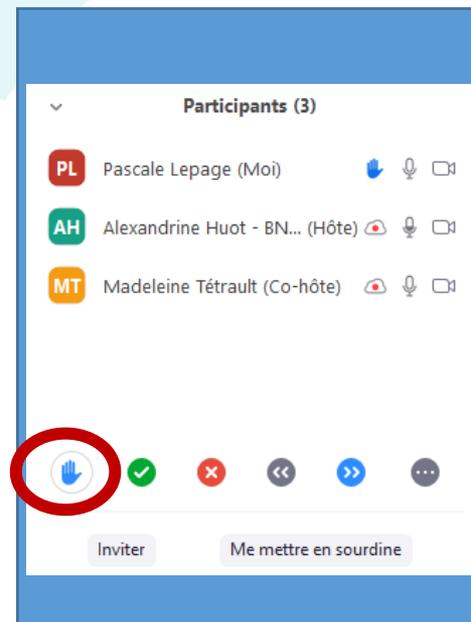
Responsable de programmes

nathalie.dupont@bnq.qc.ca

1 800 386-5114, poste 2535

Période de questions

Une courte question par personne qui ne doit pas contenir de cas particulier

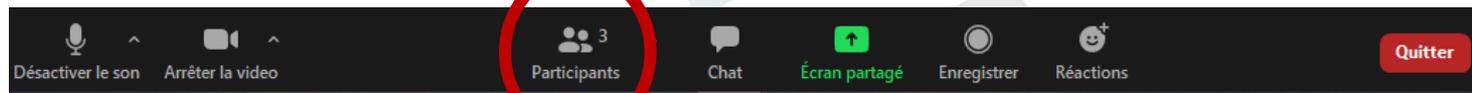


Participants (3)

- PL Pascale Lepage (Moi)
- AH Alexandrine Huot - BN... (Hôte)
- MT Madeleine Tétraut (Co-hôte)

Hand icon circled in red

Inviter Me mettre en sourdine



Désactiver le son Arrêter la video

Participants 3

Chat Écran partagé Enregistrer Réactions

Quitter